

Fiche RNCP n° 41770

Public visé :

Candidat âgé de 16 à 29 ans. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou envisage de créer ou de reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

- Candidat issue de la voie scolaire
- Etudiant
- Salarié
- Demandeur d'emploi



Prérequis :

Le titre est préparé en 1 an à l'issue d'un parcours de niveau Bac+2 validé ou d'un parcours de niveau Bac suivi de 3 années d'expérience professionnelle post bac dans le secteur tertiaire.

Pour les possibilités d'équivalence ou de passerelle, se rapprocher de la direction de l'UFA ou du certificateur.

Modalités et délais d'accès :

- Dossier de candidature
 - à retirer à partir du mois de janvier à l'adresse : ufa@stjacques-hazebrouck.fr ou sur le site <https://sup.stjacques-hazebrouck.com/ufa/>
 - à compléter : rédaction d'une lettre de motivation manuscrite et d'un CV, fiches de renseignements d'ordre général, relevé des notes du diplôme du Bac (liste non exhaustive, détail dans le dossier de candidature)
- et/ ou inscription en ligne avec dépôt de documents (copie des diplômes, copie des 4 derniers bulletins scolaires, copie recto/verso de la carte d'identité, CV et lettre de motivation, liste non exhaustive)
- Entretien individuel et test d'entrée.
- Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord.

Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours.

Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 premiers mois de la formation (les candidats bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin de les aider dans la recherche d'une entreprise).

L'UFA prendra contact avec l'employeur afin d'établir votre contrat.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

Objectifs professionnels :

Les responsables en gestion administrative et ressources humaines sont là pour seconder un responsable d'établissement de service paie. Acquérir des réflexes de cadre pour pouvoir prendre des initiatives et ainsi évoluer vers des postes à responsabilités. La fonction peut s'exercer dans un cabinet comptable en tant que collaborateur social ou au sein d'une entreprise en tant que gestionnaire de paie.

Niveau de la formation :

Titre pro inscrit RNCP (Registre National de la Certification Professionnelle) au niveau 6 par arrêté ministériel publié au journal officiel le 26 juin 2006, renouvelé le 18 décembre 2025

Organisme certificateur : Ecoris (<https://www.ecoris.com/>)



Perspectives post-formation :

Le titulaire d'un Bachelor « Responsable en Gestion Administrative et Ressources Humaines) peut devenir :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestionnaire administratif et ressources humaines ▪ Gestionnaire de l'administration du personnel ▪ Gestionnaire paie et administration du personnel ▪ Chargé de formation en entreprise ▪ Chargé de développement RH ▪ Chargé de missions RH ▪ Chargé de l'emploi et des compétences ▪ Chargé de recrutement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable de la gestion des emplois et des carrières ▪ Responsable des Ressources Humaines ▪ Responsable administratif ▪ Responsable de la Gestion des Ressources Humaines ▪ Responsable formation |
|--|--|



Programme et Organisation de la formation :



Fiche RNCP du diplôme :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41770/>

Programme :

- Assurer la gestion et l'administration RH et de la paie dans un cadre réglementaire
- Recruter, intégrer et accompagner les talents de manière durable et engagée
- Mettre en œuvre des actions QVCT et assurer le dialogue social
- Accompagner une transformation RH responsable et digitale
- Mémoire professionnel / Conduite de projet
- Langue vivante
- Masterclass : I.A.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Travail en groupe / T.D. / Étude de cas. Centre de ressources. Méthodes pédagogiques déductives et inductives.

Modalités d'évaluation :

Contrôles en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres.

Tout au long de son parcours pédagogique, l'étudiant élabore un projet professionnel qui fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury de professionnels. Possibilité de validation par bloc de compétences.

Nombre de participants :

Minimum 8 ; Maximum 15

Durée de la formation :

La formation dure 1 an en contrat d'apprentissage (600 heures). Formation d'août 2025 à juin 2026.

Rythme de l'alternance : 2 jours en centre de formation (lundi & mardi) ; 3 jours en entreprise

Statut : CDD Salarié sous contrat à durée déterminée

Accessibilité handicap :

UN
REFERENT
HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez contacter notre référent handicap Xavier DAL, qui fera le lien avec la référente handicap du CFA, à l'adresse suivante : ufa@stjacques-hazebrouck.fr

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Issus de la session en 2025

100 % de
réussite aux
examens

50%
Interruption
en cours de
formation

0 % de
poursuite
d'études

100 %
d'insertion
professionnelle
à 6 mois *



COORDONNÉES

UFA Saint Jacques

58 rue de la Sous-Préfecture

59190 Hazebrouck : 03.28.41.98.92.

ufa@stjacques-hazebrouck.fr

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DEVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR

Katia Saus : 06.48.79.50.77

saus.k@cfajeambosco.fr

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande à l'adresse suivante : ufa@stjacques-hazebrouck.fr

Valeur ajoutée

- Activités d'intégration
- Regard bienveillant
- Valorisation des progrès
- Participation à des projets solidaires et culturels
- Accompagnement dans l'orientation
- Possibilité d'Internat

Notre vocation :

Vous faire avancer vers l'excellence dans la bienveillance et l'innovation.



* dont 100 % d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification